



VILLAGE D'ARTISANS D'ART
Vallon Pont d'Arc

Dossier de candidature

Nom du candidat :

Métier :

Statut :

Préambule

Le dossier de candidature est à compléter par vos soins dans le but unique d'apprécier le degré de maturité de votre projet. Si vous n'avez pas, au stade de la demande, réponse à toutes les questions posées précisez-le. Cela n'a pas de caractère éliminatoire. Toutefois, nous vous invitons à être le plus transparent possible.

Partie 1 – LE CANDIDAT

Etat Civil, coordonnées

Nom :	Prénom :
Adresse personnelle :	
Adresse du lieu d'activité (si déjà en activité) :	
Situation familiale :	
Courriel :	Site internet :
Tél. :	Tél. Mobile :
Facebook :	

Parcours de Formation

Formation initiale (lycée, cursus suivi, diplôme obtenu ou non...)

	Diplôme	Oui/Non
1		
2		
3		
4		
5		

Formation continue (stages d'application en rapport avec le métier)

	Entreprise	Contenu
1		
2		
3		
4		
5		

Parcours Professionnel (succinctement)

	Dates De à	Emploi
1		
2		
3		
4		
5		

Parcours artistique (expositions individuelles ou collectives par exemple)

Remarques que vous jugez importantes

Partie 2 – L'ENTREPRISE

Statut (veuillez renseigner ce paragraphe avec votre situation juridique et fiscale – cette mention est obligatoire)

Vous devez posséder un statut à l'entrée du **Village d'Artisans d'Art**.

Votre statut professionnel actuel (si vous en avez un) :

- N° SIRET :

- Inscrit en Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) :

- Inscrit à la Maison des Artistes (MDA) :

- Inscrit à l'URSSAF (profession libérale) :

- Salarial en portage :

Oui – Non

Affilié(e) – Assujetti(e) – Non

Oui – Non

Oui – Non

Si vous êtes en activité professionnelle, veuillez fournir :

- Une copie de votre SIRET

- Une attestation récente du versement de vos cotisations sociales

- Une copie de votre attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Si vous n'avez pas de statut professionnel :

- Quel est votre situation actuelle :

- Quel statut envisagez-vous de prendre, êtes-vous en cours d'immatriculation ?

- Quelles démarches envisagez-vous ? (CMA, MDA, URSSAF, autres)

A quel type de marché allez-vous vous adresser, ou vous adressez-vous déjà ? (cochez les réponses qui vous conviennent) :

Local

Régional

National

International

Particuliers

Collectivités

Galeries

Collectionneurs

Démarche en relation avec le tourisme

- Résidences secondaires
- Architectes, décorateurs
- Designers

Avez-vous envisagé d'autres types de prospections : **Oui - Non**

Si oui, lesquels ?

Avez-vous déjà des relations avec des fournisseurs de matériaux, matières premières, etc... :

Oui - Non

Si oui, pour quels types de produits, et où sont-ils situés ?

Avez-vous établi un budget prévisionnel (comprenant chiffre d'affaire prévisionnel et évaluation des charges) de votre entreprise sur les 12 mois à venir (compléter annexe n°1 du dossier de candidature) ? **Oui - Non**

Si oui : veuillez joindre le document au présent dossier

Si non : pouvez-vous établir ce document dans les plus brefs délais ? **Oui - Non**

Remarques que vous jugez importantes :

Envisagez-vous, à court ou moyen terme, d'acquérir du matériel ?

Oui - Non

Si oui, quel matériel envisagez-vous d'acquérir, à quelle échéance, quel est votre budget, quelles aides ? *Pour répondre à cette question, nous vous invitons à compléter directement le tableau, intitulé "programme d'investissement matériel prévisionnel sur 2 ans", annexe n°2 du dossier de candidature.*

Sur quel type de financement :

Autofinancement **Oui - Non**

Emprunt **Oui - Non**

Crowdfunding **Oui - Non**

autre moyen envisagé :

Pour vous installer au Village d'Artisans d'Art, avez-vous trouvé un logement ? Oui - Non

Besoins identifiés d'équipement (fluides, puissance électrique, ...)

Liste des machines et matériels que vous utiliserez lors de votre activité : Veuillez préciser si certaines machines doivent être fixées au sol ou dans les cloisons, parois, etc.. – Merci d'être exhaustif sur ce point

Êtes-vous prêt à collaborer aux différentes propositions qui vous seront faites (création d'objets avec des designers, expositions, évènements, etc...) ? Oui - Non

Si non, expliquez pourquoi ?

Les critères de sélection pour intégrer le Village d'Artisans d'Art sont notamment la motivation et l'engagement des résidents à participer collectivement au Village d'Artisans d'Art de Vallon Pont d'Arc.

Quelle est votre motivation à intégrer le Village d'Artisans d'Arc ?

Remarques que vous jugez importantes

1. Constitution du dossier

Pour vous aider à constituer votre dossier de candidature et notamment le budget prévisionnel de votre entreprise sur trois ans, vous pouvez vous rapprocher des partenaires d'aide à la création d'activité de votre département ou de votre secteur géographique, parmi lesquels :

- ❖ La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de votre département, (<http://www.artisanat.fr/portals/0/annuaire/annuaire.html>)
- ❖ La Boutique de gestion (<http://www.bge.asso.fr/>),
- ❖ Votre Pôle Emploi.

Si vous êtes en Ardèche Méridionale :

- ✓ **L'Agence pour le Développement des Métiers d'Art – Pays Ardèche Méridionale**

555 Chemin des Traverses
07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS
Tél. : 09 70 59 08 08 ou 06 44 26 43 04
Site : www.agencemetiersdart.com

- ✓ **La Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Antenne régionale sud**

8, chemin de Sainte Croix
07200 AUBENAS
Tél. 04 75 07 54 00
Fax. 04 75 35 35 93
Mail : contact@cma-ardeche.fr
Site : www.cma-ardeche.fr

2. Dépôt du dossier

Le dossier est à retourner pour le 10 décembre 2018 soit :

en 3 exemplaires papier à :

Mairie de Vallon Pont d'Arc - Village d'Artisans d'Art
Château-Mairie
1 Place de la Résistance
07150 VALLON PONT D'ARC

en 1 exemplaire par mail à :

artisansdart@mairie-vallon.com

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Village des Artisans d'Art par mail à : artisansdart@mairie-vallon.com

3. Modalités de sélection des candidats

- ❖ Dossiers de candidature à remettre pour le 10 décembre 2018.
- ❖ Fin décembre 2018, un jury se réunira, composé d'élus de la Mairie de Vallon Pont d'Arc et de représentants de l'association AGENDA 21. Ce jury examinera l'ensemble des dossiers de candidature pour n'en présélectionner que huit.
- ❖ A l'issue de cette présélection : les candidats retenus et non retenus seront informés par courriel.
- ❖ Courant janvier 2019, le jury se réunira à nouveau pour auditionner les candidats présélectionnés.
- ❖ A la suite, les candidats seront informés des résultats. Les candidats non- retenus à l'issue de l'audition seront informés par écrit et inscrits sur une liste d'attente. Ils pourront être contactés en cas de désistement ou de départ d'un résident avant terme.
- ❖ Avant l'entrée au **Village d'Artisans d'Art**, les futurs résidents devront impérativement avoir réglé les questions laissées en suspens relatives aux statuts et au logement, sous peine de se voir refuser leur entrée au **Village d'Artisans d'Art**.
- ❖ L'entrée au **Village d'Artisans d'Art** est prévue au printemps 2019.

Je soussigné(e)

déclare exact l'ensemble des informations contenues dans le présent dossier de candidature,

fais acte de candidature pour être résident au Village d'Artisans d'Art, en ayant pris connaissance des engagements qui y sont liés.

Fait à Le

Signature

Joindre impérativement au dossier :

- ❖ Une lettre de motivation
- ❖ Un CV détaillé
- ❖ Une description du projet professionnel
- ❖ Un dossier de communication comprenant des photos d'œuvres réalisées (3 réalisations représentatives à minima avec photos et descriptif)
- ❖ Une présentation de l'activité
- ❖ Le livret d'accueil et le règlement intérieur signés.

ANNEXE 1

Modèle de budget prévisionnel simplifié

Dépenses		Recettes	
<i>Intitulé</i>	<i>Montant €</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Montant €</i>
Achats de matières premières + emballages		Vente de produits	
Frais de structure (loyer, eau, edf, assurance...)		Prestations/animations	
Frais administratifs (papier, tél., timbres, assurance...)		Autres	
Communication (flyers, site web ...)			
Déplacements/missions			
Salons professionnels/marchés			
Rémunération exploitant + cotisations sociales			
TOTAL		TOTAL	

ANNEXE 2

Programme d'investissement matériel prévisionnel sur 2 ans

Nature Investissement (préciser le matériel que vous envisagez d'acquérir)	En 2019			En 2020		
	Montant de l'investissement en € HT	Aide sollicitées		Montant de l'investissement en € HT	Aide sollicitées	
		Structure	Montant		Structure	montant

Plan de situation - Vallon Pont d'Arc



Centre du village de Vallon Pont d'Arc

Implantation du Village d'Artisans d'Art

